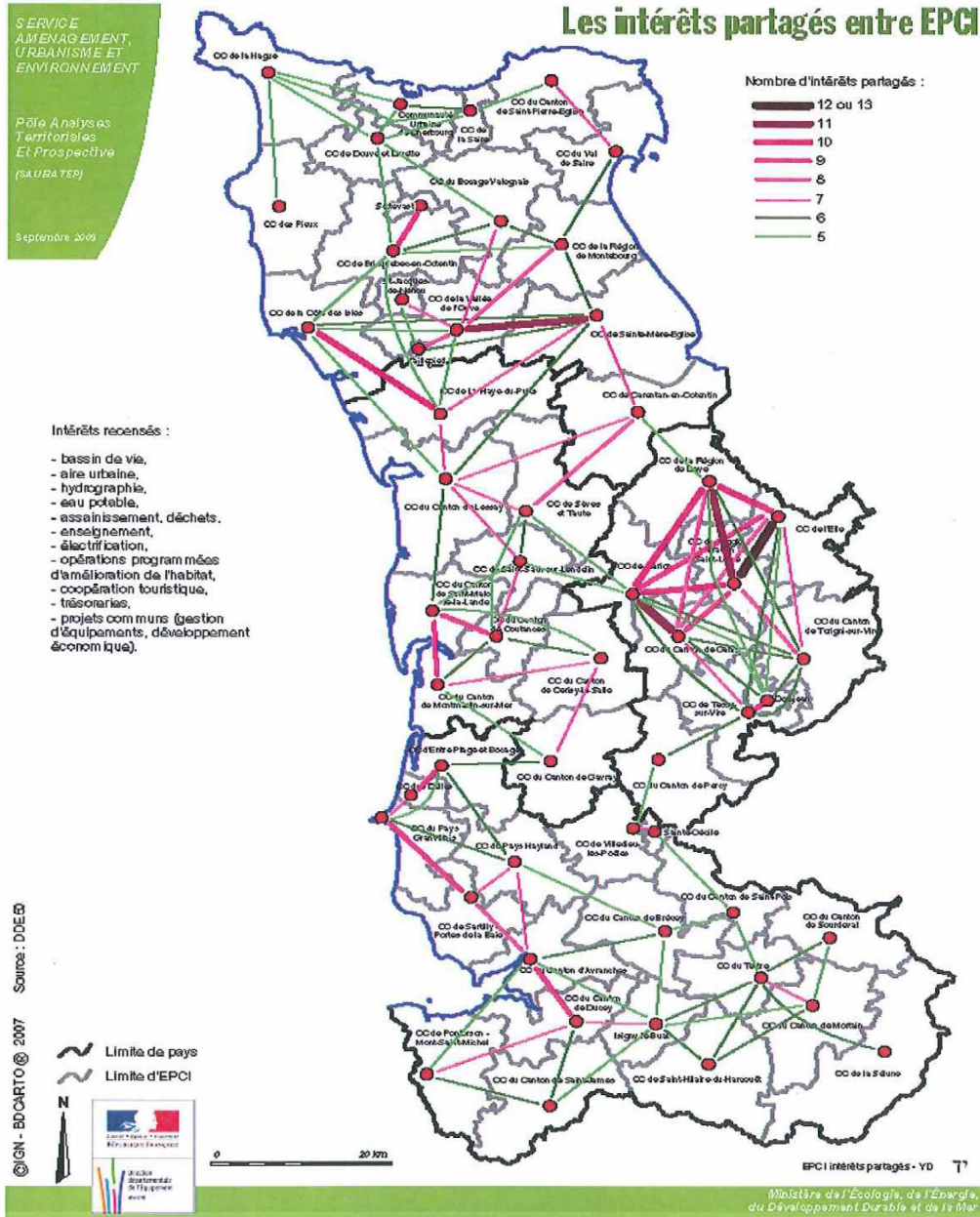


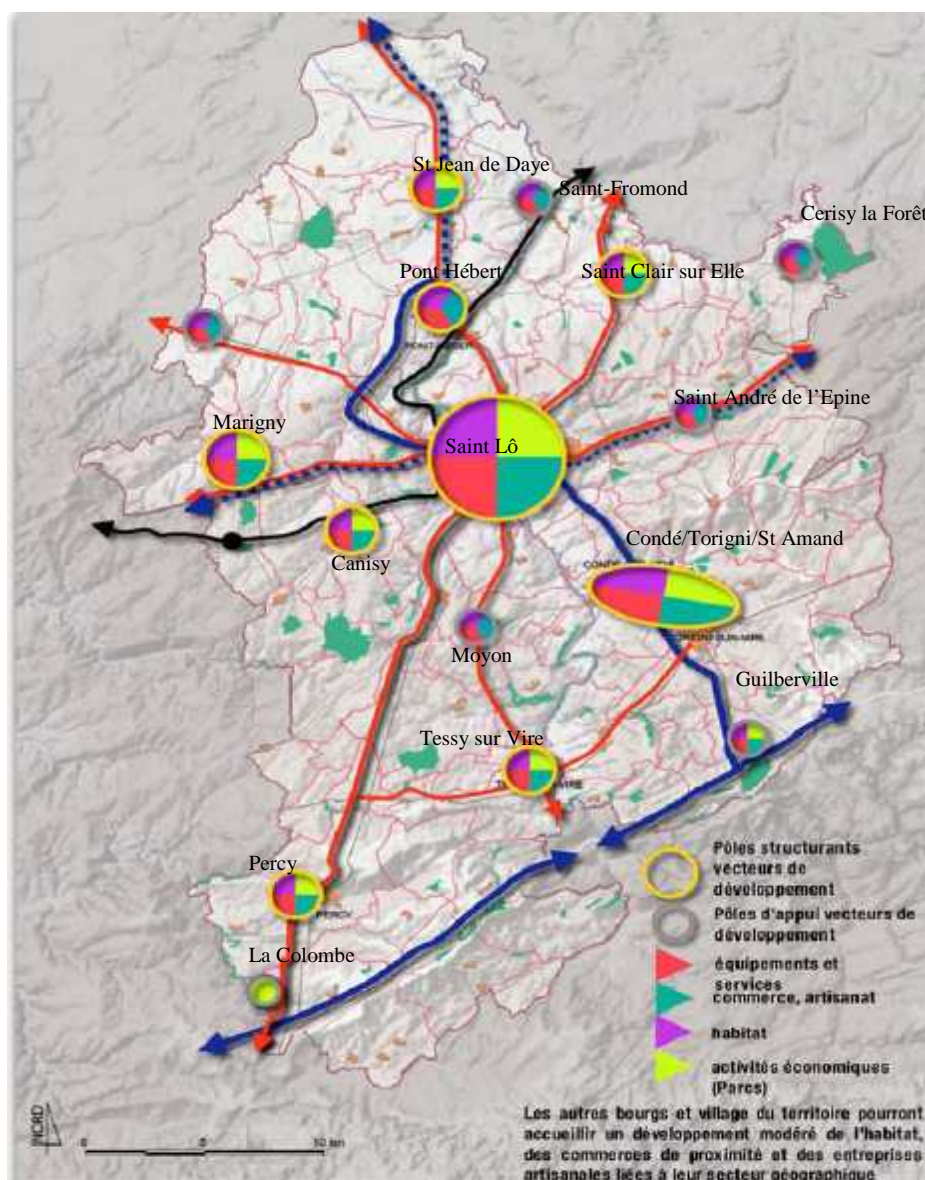
## **Forces et faiblesses du territoire** (données : diagnostic du Schéma de cohérence territoriale - SCoT- du Pays Saint-Lois).

- Un bassin de vie structuré avec une ville-centre et des pôles relais dynamiques, et où les intérêts partagés entre territoires sont nombreux (voir les cartes ci- après).
- **La démographie :**
  - Une hausse soutenue de la population du Pays Saint Lois (+3.7% entre 1999 et 2007) : reprise de la natalité et inversion du solde migratoire, pour la première fois depuis 25 ans. Une tendance observable dans toutes les Communautés de communes (à l'exception de la Saint-Lô Agglomération, qui continue de perdre des habitants, mais qui a tendance à se stabiliser) et dans le Département, mais dans une moindre mesure.
  - Un vieillissement de la population qui cependant ralentit entre 1999 et 2007 : légère hausse du poids des + de 60 ans (23,1% à 23,6% de la population totale), au détriment des - de 20 ans (24,9% à 24,4%), ce qui fait passer l'indice de jeunesse de 1,06 à 1,03 (1,45 en 1990). Le poids des classes d'âge actives (les 20 – 59 ans) reste inchangé à 51,9% de la population totale.
- **L'économie :**
  - Un territoire qui a su résister aux sinistres économiques (taux de chômage de 6,7 %, le moins élevé de Basse-Normandie, source Pôle emploi fin 2010) grâce à un tissu économique diversifié, mais qui manque d'unités de production. Une forte création d'emploi (+ 425 emplois par an en moyenne entre 1999 et 2007, dont 300 dans Saint-Lô Agglomération), entraînant un rebond du taux d'emploi (nombre d'emplois sur un territoire pour un actif y habitant), qui passe de 0,88 en 1999 à 0,93 en 2007 (0,91 en 1990), et surpassant l'évolution départementale (+10,9% pour le Pays Saint Lois contre +8,8% pour la Manche).
  - En 2007, le poids du secteur public dans l'économie locale s'est accentué : 34,7% des emplois, dont 70% à Saint-Lô (où 46% des emplois sont dans la fonction publique d'Etat, des collectivités territoriales ou d'établissements publics). L'emploi public d'Etat, mis à l'épreuve avec la RGPP, devrait néanmoins être conforté par l'implantation confirmée du Centre pénitentiaire à Saint-Lô (+ 200 emplois) et la Maison de la justice et du droit.
  - Une structure économique qui continue d'assister à l'affaiblissement des secteurs primaire et secondaire (malgré des évolutions internes fortes), perdant ainsi de sa spécificité (notamment agricole).
  - Cette évolution se fait au profit d'une accentuation des services (privés et publics) et du secteur de la construction qui ont porté la croissance. Le territoire confirme ainsi ses vocations administratives et résidentielles, liées à tertiarisation.
  - Le nombre d'entreprises de plus 50 salariés ou plus a doublé (rassemblées au ¾ dans Saint-Lô Agglomération).
  - Des filières de compétences et de compétitivité : agroalimentaire, carrosserie industrielle, transactions électroniques sécurisées, numérique, éco-construction, etc, sur lesquelles il faut s'appuyer dans la stratégie de développement.

Carte 1 : carte des intérêts partagés (Préfecture de la Manche)



Carte 2 : le Pays Saint-Lois, un réseau de pôles diversifiés (SCoT)



## **Les enjeux d'une Communauté d'Agglomération à l'échelle du Pays Saint-Lois**

- Conforter et déployer les services attendus par la population du bassin de vie en répondant à la fois au besoin de proximité et d'optimisation de gestion des services et des équipements dans les domaines sportifs, culturels, de la santé, de la petite enfance, de l'animation jeunesse etc.
  
- Œuvrer pour la mise en œuvre d'un habitat diversifié et harmonieusement réparti sur l'ensemble du territoire du Saint-Lois :
  - en prenant en considération la nécessaire obligation de gestion économe de l'espace,
  - en s'assurant d'une gestion rationnelle des déplacements et des transports.
  
- Conforter et amplifier le développement économique pour offrir une alternative au phénomène de métropolisation :
  - favoriser l'implantation d'organismes de formation et de recherche
  - poursuivre les actions en direction des entreprises (réalisation de parcs d'activités, réalisation de pépinières, construction d'immobilier) :
    - en s'appuyant sur les filières phares identifiées dans le cadre du technopôle aggro 21 (agro-alimentaire, nouveaux usages numériques) pour une offre d'emploi diversifiée qui intègre des emplois à haute valeur ajoutée mais également renoue avec la production industrielle,
    - en s'appuyant sur les parcs implantés dans des pôles relais pour l'accueil de petites et moyennes entreprises, qui constituent le cœur du tissu économique du Saint-Lois.

**Une Communauté d'Agglomération à l'échelle du Pays Saint-Lois : un territoire attractif, où il fait bon vivre, qui compte sur la carte inter-régionale.**

## Des exemples de projets connus à ce jour : fondement d'un projet de territoire partagé

**Développement économique** : irrigation et diversification de l'offre territoriale

Exemples :

- technopôle Agglo 21 (agro-nutrition-santé et nouveaux usages numériques),
- parcs d'activité (la Colombe, Guilberville, le Fleurion au Désert, la Détourbe II à Saint Amand, la Fauquetière à Condé, la Chénée à Marigny, etc.),
- zones artisanales locales (Saint-Jean-des-Baisants, Moyon, Percy, Condé-sur-Vire, Hébécrevon),
- laboratoire « Innovation et sécurité alimentaire » d'Adria Normandie (Saint-Lô),
- Opérations Rurales Collectives (Marigny, Saint-Jean-de-Daye, Canisy, Percy, Torigni).

**Tourisme** : cheval ; bords de Vire, hôtellerie, hébergement de plein aire, etc.

Exemples :

- réhabilitation du restaurant « Le pichet d'étain » à Canisy,
- projet touristique aux Roches de Ham (CDC de Torigni-sur-Vire),
- nouvelle muséographie aux Haras (Saint-Lô),
- aménagements d'une halte pour randonneurs le long de la Vire (Sainte-Suzanne-sur-Vire),
- projet touristique de La-Chapelle-sur-Vire.

**Services à la population** : pôles de professionnels de santé, petite enfance (relais assistantes maternelles, crèches et haltes-garderies), transports collectif et à la demande, centres de loisirs, etc.

Exemples :

- construction et fonctionnement du pôle petite enfance et enfance à Saint-Jean-de-Daye
- projets de santé libéral et ambulatoire de Pont-Hébert/St-Jean-de-Daye, Torigni/St-Jean-des-Baisants
- réaménagement du groupe scolaire du RPI Couvains, Saint-Clair-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny et Villiers-Fossard et du groupe scolaire de Guilberville
- maison des services publics et micro-crèche à Percy

**Culture, sport et loisirs** : patinoire, skate parc, terrains de foot synthétiques, gymnases, etc.

Exemples :

- aménagement, fonctionnement et programmation du pôle socio-culturel d'Hébécrevon
- réhabilitation et extension d'une salle multisports à Tessy-sur-Vire
- nouvelle médiathèque à Torigni-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt
- relais culturel à Tessy-sur-Vire
- salle polyvalente à Percy
- projet de médiathèque itinérante de la Communauté de Marigny

**Habitat et réseaux** : logements sociaux, accession à la propriété, maisons individuelles, réhabilitation des logements en centre ville/bourg, etc.

Exemples :

- éco-hameau (Hébécrevon),
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Saint-Lô Agglomération, Canisy)
- Requalification du parc immobilier de la reconstruction (Marigny, Canisy, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô)

**Développement durable**

Exemples :

- aménagement de pistes cyclables et chemins de randonnées,
- collecte des déchets ménagers,
- habitat innovant,
- trame bleu/trame verte
- filière bois énergie